



Pension alimentaire à un ascendant

Par **biscotte**, le **08/11/2016 à 19:33**

Bonjour, rnJe n'ai pas de nouvelles de ma sœur ni de ma mère depuis 24ans sauf pour me faire signer par notaire que ma mère veut donner la maison familiale à ma sœur(célibataire) qui habite avec elle et me donner que le minimum obligatoire, courrier auquel je n'ai pas répondu. rnJe reçois ce jour un courrier d'un avocat qui me demande pension alimentaire de 500€ sans plus d'explication, je pense qu'elles n'ont qu'à vendre la maison (je suis d'accord mais au prix du marché) et qu'au décès de mon père il y avait de l'argent donné à ma soeur par assurance vie, je n'ai pas été averti du décès de mon père et n'ai rien demandé comme explication puisque j'étais ignoré. rnJe suis à la retraite et continue à travailler pour arrondir ma retraite (1200€) nous commençons juste avec ma femme à nous libérer des crédits, enfants... et je ne sais si j'ai un recours car cette situation me parait énorme. rnDe plus nos biens sont du patrimoine de ma femme, a t elle des obligations envers ma mèrernPouvez vous m'éclairer? Merci

Par **amajuris**, le **08/11/2016 à 20:08**

bonsoir, rnun avocat n'a aucune qualité, ni le pouvoir pour exiger le paiement d'une pension alimentaire non fixée par un juge. rnseul un juge a ce pouvoir et seul un huissier a le pouvoir de faire exécuter un jugement y compris au moyen de saisies. rnvous pouvez donc ignorer ce courrier surtout s'il s'agit d'un courrier non recommandé. rnsalutations

Par **Visiteur**, le **08/11/2016 à 20:19**

Bonsoir,rnOui, elle sera fixée par le juge et son montant dépend des RESSOURCES DE LA PERSONNE QUI LA DOIT (votre soeur comme vous) et des besoins de la personne qui la réclame...rnBattez vous !

Par **biscotte**, le **08/11/2016** à **21:17**

Merci pour vos réponses et encouragementsrn En effet j'ai reçu cette lettre par recommandé et je ne suis pas habitué à cela donc j'ai été secoué.rnCar être ignoré par ses parents c'est dur à digérer et aujourd'hui devoir payer pour leur bien être encore plus.rn Vous me redonnez du courage je devrais peut être aller voir un avocat pour me soutenir?MERCI